

## CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNES ISAF 2016

Epreuve spécifique de sélection en catamaran à l'ENVSQ Quiberon

Du 16 au 18 septembre 2016

Cette sélection est composée des sportifs et sportives suivants :

Equipages sur dossiers (3) :

N° Licence	NOM	Prénom	Club
1185794C	MOURNIAC	TIM	ASN QUIBERON
1206321K	DORANGE	CHARLES	SR ROCHELAISES
1190400A	BOC-HO	ARTHUR	CNBPP
1247037X	CHAUVEAU	THIBAUT	CNPBB
1256107V	GOLLIET	BENJAMIN	CV SEVRIER
1256105T	GOLLIET	VALENTIN	CV SEVRIER

Trois (3) premiers équipages à la suite du Championnat de France Espoirs SL 16 à Marseille :

N° Licence	NOM	Prénom	Club
1226815H	CRON	CLEMENT	SR ROCHELAISES
1266131M	LAMBERT	ALIZEE	CV PYLA S/MER
1245315D	CHEVRIER	MATTEO	EV CATASCHOOL
1269556 <sup>E</sup>	COSSE	GASPARD	EV CATASCHOOL
1193758Y	LAUGE	OCEANE	CN FERRET
1211196N	LORMAN NOGUE	MORGANE	CN FERRET

Toutes les informations figurent dans l'Avis de Course spécifique à l'évènement ([http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/haut\\_niveau/selections.asp](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/haut_niveau/selections.asp), rubrique Championnat du Monde ISAF Jeunes).

Pour mémoire, extrait du règlement de sélection : « *En cas de force majeure, de désistement, de blessure, d'infraction à la réglementation de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation fixé, le DTN pourra invalider la sélection du ou des sportifs et de la ou des sportives concerné(e)s et désigner un(e) ou plusieurs remplaçant(e)s selon les critères fixés.* »

Les sélectionnés devront participer à la préparation finale, être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FF Voile.

Fait à Paris, le 30 août 2016

Jacques CATHELINEAU  
Directeur Technique National



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'ISAF, du C.N.G.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72